



Auch, le 22 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intervention de Cathy Daste-Leplus, Vice-Présidente du Conseil départemental du Gers - Séance de l'Assemblée départementale le 22 mai 2026.

Sujet : Subvention et convention pluriannuelle de partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Gers

Mes chers collègues,

Nous nous apprêtons à voter une subvention de 11.400,00€ en faveur du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Gers et signer avec ce même comité une convention de partenariat pluriannuelle. Je voulais prendre quelques instants pour saluer le travail remarquable accompli par le comité départemental sur l'ensemble de notre territoire.

Avec 22 clubs affiliés, 1 361 licenciés, 40 baliseurs bénévoles et 77 animateurs certifiés, ce comité est bien plus qu'une structure sportive : c'est un véritable acteur de territoire, ancré dans chaque canton, au plus près de nos concitoyens.

Ce qui nous tient particulièrement à cœur, c'est l'engagement concret sur le terrain. L'entretien des chemins de randonnée, le balisage des GR, GRP et petites randonnées, la numérisation GPS des circuits.

Tout ce travail de fond, souvent invisible, est indispensable pour que nos sentiers restent accessibles à toutes et tous, y compris aux publics les plus éloignés de la pratique sportive.

Le Département, de son côté, assure l'entretien et le balisage de 500 km de sentiers inscrits au PDIPR, mobilisant chaque année d'importants moyens humains et matériels pour garantir la sécurité et la continuité des itinéraires. Ces chemins, qui incluent les voies de Saint-Jacques de Compostelle et un GR de Pays, s'inscrivent dans la politique départementale de promotion des mobilités douces et de valorisation du patrimoine naturel et culturel gersois.

Il nous faut saluer également la participation active du CDRP 32 à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (la CDESI 32) qui est un espace essentiel de gouvernance partagée pour le développement maîtrisé des sports de nature dans le Gers. C'est là que se construit, collectivement, une politique cohérente d'aménagement du territoire.

N'oublions pas la dimension culturelle, patrimoniale et touristique. Le CDRP 32 contribue activement à la valorisation de notre patrimoine naturel, historique et culturel à travers ses topoguides, ses actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, et demain à travers le GRP « Au fil des vallées du Gers », qui viendra renforcer la qualité de notre offre touristique.

La randonnée, c'est notre art de vivre, c'est l'écoresponsabilité, c'est la santé pour tous, des valeurs que nous partageons pleinement.